## AMENAGEMENT DE VOIRIES

## Aménagement de l'avenue Paul Deschanel, tronçon Consolation/Steurs

N°	Poste/Post	Désignation des travaux et fournitures	Nature	Unité	Quantité Hoeveelheid	Prix unitaires (chiffres)	Prix unitaires (lettres)	Total
		CHAPITRE I - TRAVAUX PREPARATOIRES ET TRAVAUX EN REGIE						
1	1.1	Frais octroyés pour l'élaboration des plans "as built", par bon de commande. Le paiement se fera après la remise des plans "as built" sur support informatique.	QP	р	1,00			
2	1.2	Mise à disposition de panneaux d'information, par bon de commande et pendant la durée des travaux y afférents, y compris pose, enlèvement et réparation du revêtement.	QP	р	1,00			
	1.3	Installation de chantier, les zones de stockage, signalisation de chantier comprenant l'éclairage du chantier, les barrières de type A jaune et bleue, la signalisation verticale de tout type, les itinéraires de déviation, les balisages ainsi que toutes les fournitures, la manutention, la location, et toutes sujétions pour toute la durée des travaux.  La signalisation doit être conforme à la réglementation en vigueur, au plan de signalisation approuvé par la police ainsi qu'au plan général de sécurité et de santé du présent cahier spécial des charges.  Ce poste comprend la totalité des chantiers compris dans ce marché.  A répartir dans les différents postes de l'entreprise.	PM					
3	1.4	Emission de tout matériel de natures diverses pour l'information du public sur les objectifs des travaux envisagés, à la demande du fonctionnaire dirigeant, y compris toutes sujétions.	PR	EUR	1,00			
4	1.6	Mise à disposition sur chantier, de passerelles provisoires antidérapantes d'au moins un mètre de largeur munies de garde-corps et d'un type à approuver par le fonctionnaire dirigeant, y compris manutention sur chantier.	QP	mc	70,00			
5	1.8	Sciage vertical et rectiligne ou en courbe des revêtements hydrocarbonés, béton ou béton armé jusqu'à une profondeur de maximum 20 cm.	QP	mc	370,00			
6	1.9	Démontage ou démolition de revêtements et fondations de chaussées, de zones de stationnement, d'îlots directionnels de toutes espèces, et terrassements en déblai jusqu'au fond de coffre, y compris béton armé, filets d'eau, leurs fondations de toute nature avec évacuation des décombres en dehors du Domaine Public et toutes sujétions.  N.B.: Les pavés de voiries débarrassés des autres matériaux provenant du démontage, seront livrés au dépôt communal. Le restant sera évacué en dehors du Domaine Public.Les frais des versages, des stockages temporaires, de traitement et de recyclage des terres, des déchets et des décombres sont compris dans ce poste.	QP	m³	1.980,00			
7	1.10	Démolition ou démontage de trottoirs, d'arrêts de bus et bermes revêtues (e.a. dalles de béton, pavage ornemental, pavés en béton, pierres naturelles, etc), leurs fondations de toute espèce, y compris béton armé, et tous leurs accessoires comme bandes de contrebutage, gargouilles, taques, les terrassements en déblai jusqu'au fond de coffre, et évacuation des décombres en dehors du Domaine public.  N.B.: Les pavés platine débarrassés des autres matériaux provenant du démontage, seront livrés au dépôt communal. Le restant sera évacué en dehors du Domaine Public.	QP	m³	450,00			
8	1.11	Démolition ou démontage de bordures de toutes espèces, y compris leur fondation en béton armé et l'évacuation des déchets et décombres en dehors du Domaine Public, la mise en dépôt sur palette et la livraison au dépôt communal des éléments susceptibles de réemploi, les terrassements en déblai.	QP	m	1.240,00			
9	1.11a	Démolition ou démontage de bordures "New Jersey" de toutes espèces et l'évacuation des déchets et décombres en dehors du Domaine Public, la mise en dépôt sur palette et la livraison au dépôt communal des éléments susceptibles de réemploi, les terrassements en déblai.	QP	р	8,00			
10	1.12	Démolition ou démontage d'avaloirs existants, y compris terrassements nécessaires, évacuation des décombres en dehors du domaine public, démolition des fondations, enlèvement des tuyaux d'écoulement et toutes réparations à l'égout, obturation des raccordements à l'égout des avaloirs non replacés, remblai à l'aide de sable stabilisé par couches de 0,20 m maximum, compactage et toutes sujétions.	QP	р	12,00			
11	1.14	Démontage ou démolition des encadrements en béton avec taques et/ou grilles en fonte de chambres de visite, y compris transport, stockage des éléments à réutiliser vers le dépôt du pouvoir adjudicateur et toutes sujétions.	QP	р	3,00			
12	1.15	Démontage de signalisation verticale existante, panneaux et poteaux, démolition de leurs fondations, nettoyage, triage, transport et entreposage du matériel susceptible de réemploi, évacuation vers le dépôt du pouvoir adjudicateur du matériel réutilisable et toutes sujétions.  La pièce comprend l'ensemble de(s) panneau(x), de(s) poteau(x), de(s) fondation(s).	QP	р				
13	1.17	Démontage de bollards, potelets de dissuasion, poteaux en bois,parcomètre, etc, y compris la démolition de la fondation, l'enlèvement des chaînes éventuelles, le stockage provisoire ou le transport vers un lieu de stockage de l'Administration, l'évacuation des déchets, les terrassements nécessaires et toutes autres sujétions.	QP	р	21,00			

		Démontage de poubelle, y compris démolition de la fondation, stockage provisoire ou transport vers un lieu de	QP	р	5,00		
		stockage du pouvoir adjudicateur, évacuation des déchets, terrassements nécessaires et toutes sujétions.					
		CHAPITRE II – TERRASSEMENTS					
		Note importante complémentaire:					
		Concernant l'évacuation des terres de déblais :					
		Sont compris dans les postes des démontages, démolitions et tous les travaux de terrassements :					
		Le transport des matériaux et terres des déblais vers un dépôt temporaire.					
		Le stockage temporaire comprenant les frais de manutention, frais de stockage pour maximum 4 semaines,					
		tamisage des terres, traitement des débris pierreux tamisés et frais d'analyse.					
		Evacuation du sol terreux, y compris les frais de transport vers une décharge ou un centre d'assainissement					
		des sols. Evacuation et traitement des terres pour usage libre, traitement des terres pouvant être utilisé					
		comme matériaux de construction, et l'assainissement biologique éventuel.					
	<u> </u>	b) Évacuation du sol terreux (les 80 % sans débris pierreux) du DT, y compris les frais de transport vers une		<b> </b>			
		décharge ou un centre d'assainissement des sols.					
14	2.1	Sol pouvant être assaini physico-chimiquement.	QP	t	200,00		
				<u> </u>			
15	2.2	Sol pouvant être assaini thermiquement.	QP	t	200,00		
	_	Repérage des impétrants.					
		L'entrepreneur doit en outre respecter :					
		1) Le R.G.I.E. pour ce qui concerne les travaux à proximité de canalisations électriques.;					
		2) L'arrêté royal du 21-09-1988 relatif à l'exécution de travaux à proximité de canalisations de gaz et autres canalisations.:					
		3) Le code de bonne pratique pour la prévention des dégâts aux installations souterraines.;					
		4) Toutes mesures de sécurité spécifiques plus sévères appliquées par le propriétaire des canalisations.					
		7) Toutes incoures de securité specifiques plus severes appliquees par le propriétaire des cariamounties.					
16	2.3	Terrassements pour localisation d'installations existantes selon § D.2.3.	PM				
		Terrassements manuels en déblais suivant nécessités, blindés ou non, pour la recherche de canalisations, câbles, et					
		autres installations des services publics, conformément à la législation en la matière, y compris l'enlèvement de tous matériaux non réutilisables, le maintien des canalisations, le démontage mécanique des sous-fondations, fondations					
		et revêtements de surface et tous travaux complémentaires. Terrassements en remblais de fouilles blindées ou non,					
		pour tranchées de reconnaissance jusqu'au niveau inférieur de la sous-fondation de la voirie carrossable et trottoirs, y					
		compris compactage, reconstruction du corps de chaussée, sous-fondations, fondations et revêtements de surface de					
		toute nature et toutes sujétions. Remise en place et si nécessaire renouvellement des éléments de protection des					
		installations existantes.					
		Remarque:					
		Ces travaux concernent uniquement les fouilles à réaliser pour la localisation des impétrants avant exécution des travaux de terrassement divers et n'exonèrent en rien l'entrepreneur de l'obligation de terrassements en déblais					
		manuels dans la zone d'impétrants ainsi localisée.					
		Ce poste comprend la totalité des chantiers compris dans ce marché.					
		A répartir dans les différents postes de l'entreprise.					
1							
1							
-	<del>                                     </del>	C. DEBLAIS DE TERRES ARABLES SELON § D.3					
		O. DEBLAIS DE TERRES ARABLES SELON & D.S					
17	02.008.c	Déblais de terres arables, gazons et terres humiques, y compris chargement et transport en vue d'une évacuation en	QP	m³	200,00		
L	<u> </u>	dehors du domaine public.					
	1	E. – REMBLAIS SELON § D.5.					
	<del> </del>	<del> </del>		<del> </del>			+
		Remblais pour la réalisation des profils prescrits, selon le § D.5.3, y compris fourniture des matériaux,					
40	0.7	répandage, profilage, compactage et toutes sujétions.	0.0	a	400.00		
	2.7	Au sable artificiel ou recyclé selon § C.2.3.	QP	m³	100,00		
19	2.12	Au sable-ciment selon § E.4.3.	QP	m³	110,00		
<b>—</b>	<del> </del>	F. – TERRASSEMENTS PARTICULIERS SELON § D.6.		<del> </del>			

		T			1	1	1	
		Terrassement manuel et/ou mécanique en déblais, nécessaire à la construction ou à la désaffectation						
		d'égouts, de collecteurs et de leurs chambres de chute et/ou de visite, de raccordements, d'ouvrages d'art, de fouilles de fondation et de travaux souterrains, selon § D.6.3 et §D.6.4, y compris les difficultés d'exécution en						
		résultant, le maintien de canalisations et de câbles non sujets à déplacement et le chargement de terres en						
		excès ou impropres à la réutilisation et toutes sujétions, pour la réalisation d'une fosse pour bulle à verre						
		enterrée.						
20		Le chargement, le transport et l'évacuation des terres non réutilisées en dehors du domaine public.	QP	m³	45.00			
<u> </u>		- o statigottotti, to transport of transpo	<u>~.</u>		.0,00			
		<b>Démolition de massifs d'un volume supérieur à 0,5 m</b> <sup>3</sup> rencontrés lors de déblais en fouilles blindées, y compris						
		évacuation des déchets et décombres en dehors du domaine public et toutes sujétions.						
21	2.19	Massifs en béton non armé ou maçonnerie	QP	m³	3,00	<u> </u>		
22	2.20	Massifs en béton armé	QP	m³	3,00	+		
<u> </u>	2.20	industria chi settini diline	Q.		0,00			
	-							
	3	CHAPITRE III - SOUS-FONDATIONS ET FONDATIONS						
		A. – TRAVAUX PREPARATOIRES SELON § E.2.						
23	3.1	Fourniture et pose d'un géotextile selon § E.2.1, y compris découpes et toutes sujétions. Les ouvertures pour le	QP	m²	4.555,00			
		passage de conduites ne sont pas déduites de la surface.						
24	3.2	Nivellement et compactage du fond de coffre pour exécution de voiries définitives et trottoirs selon § E.2.2, y compris	QP	m²	6.610,00			
		piquetage et toutes sujétions en remblai et en déblai.						
		B. – SOUS-FONDATIONS SELON § E.3.						
		Fourniture et mise en œuvre d'une sous-fondation d'épaisseur variable, y compris répandage en couches de						
25	10.7	20 cm maximum, compactage, cylindrage et toutes sujétions.	QP	2	400.00			
25	3.7	Type 1 (sable)	QP	m³	100,00			
		C. – FONDATIONS SELON § E.4.						
		Fourniture et mise en œuvre d'une fondation en empierrement selon § E.4.2, y compris répandage, mise sous						
		profil, compactage et toutes sujétions.						
26	3.10	Type I avec additif ciment en empierrement continu 0/40.	QP	m³	1.220,00			
27	3.13	Fourniture et mise en œuvre d'une fondation en béton maigre non armé d'un treillis en acier selon § E.4.4, y compris	QP	m³	250,00			
		répandage, mise sous profil, compactage, couche de protection et toutes sujétions.  Fourniture et mise en œuvre d'une fondation en béton autoplaçant pour le scellement d'éléments préfabriqués						
		en béton selon § E.4.7 et F.7.1, y compris coffrage, répandage, mise sous profil et toutes sujétions.						
		on boton 3 =1 m of 1 mm, y compile comage, repairage, miles code prom of todaes cajonenes						
28	3.17	Béton autoplaçant.	QP	m³	6,00			
						<u> </u>		
	4	CHAPITRE IV - REVETEMENTS DE CHAUSSEES						
	1	D. DEVETEMENTS LIVED OCAD DONES DITUMINISTING COMPACTES CO. C.						
		B. – REVETEMENTS HYDROCARBONES BITUMINEUX COMPACTES SELON § F.2.						
		B.1. – Produits pour couches de roulement selon § F.2.2.2.1.						
		Fourniture et mise en œuvre d'une couche de roulement en béton bitumineux, y compris nettoyage préalable,						
		couche de collage et toutes sujétions, épaisseur 40 mm.						
29	4.17	Type AC-10 Surf 4-1 (BB-4C)	QP	m²	4.950,00			
L		B.2. – Couches de liaison et de reprofilage selon § F.2.2.2.2.						
		Fourniture et mise en œuvre d'une couche de liaison en béton bitumineux de type AC-20 base 3-1 (BB-3A), y						
		compris nettoyage préalable, couche de collage, cylindrage, joints et toutes sujétions.						
30	4.21	- épaisseur 60 mm	QP	m²	4.950,00	-		
30	4.41	- epaisseur vv IIIII	Ų٢	111-	4.950,00			
L		C. – PAVAGES ET DALLAGES SELON § F.3 ET § F.4.						
		C.4 Revêtements en pierre naturelle selon § F.3.1 et F.4.2.						
						†		
					<u> </u>	l		

				1		1		
		Fourniture et pose de pavés neufs "platines" sur une couche de pose en sable-ciment, y compris rejointoyage au mortier de ciment hydrofuge et à adhérence améliorée et toutes sujétions.						
31	4.49a	Epaisseur 8 cm.	QP	m²	1.670,00			
32	4.53	Supplément sur le prix des postes de pavages précédents, pour la réalisation du profil des filets d'eau, y compris couche de pose en mortier de ciment amélioré, rejointoyage au mortier de ciment hydrofuge et à adhérence améliorée et toutes sujétions.  La surface à prendre en compte est la surface du filet d'eau.	QP	m²	30,00			
		C.5 Dallages en béton et en pierre reconstituée selon F.4.1.						
		Fourniture et pose de dalles en béton 30 x 30 cm, épaisseur 6 cm, y compris couche de pose non liée, rejointoyage au sable et toutes sujétions.						
33	4.54	Avec surface unie de couleur grise	QP	m²	60,00			
		Fourniture et pose de dalles en béton 30 x 30 cm, épaisseur 8 cm, y compris démontage du revêtement existant, mortier de pose, rejointoyage au mortier de ciment et toutes sujétions.						
34	4.58	Dalles en béton blanc avec face supérieure texturée en dalle guide (dalles directionnelles).	QP	m²	50,00			
35	4.59	Dalles en béton blanc avec face supérieure texturée en dalle de vigilance (dalles à pastilles).	QP	m²	25,00			
36	4.60	Fourniture et pose de dalles en béton 30 x 30 cm, épaisseur 7,5 cm, y compris démontage du revêtement existant, mortier de pose, rejointoyage au mortier de ciment et toutes sujétions.  Dalles en caoutchouc pour malvoyants.	QP	m²	2,00			
		F. – REVETEMENTS EN ELEMENTS PREFABRIQUES EN BETON SELON § F.7.						
		Fourniture et pose d'éléments préfabriqués en béton avec profil sinusoïdal, pour la réalisation de rampes de plateaux et de ralentisseurs de vitesse.  Ces éléments sont colorés en noir dans la masse et pourvus d'un marquage blanc transversal et longitudinal.  Les ancrages, la pose sur cales et le scellement des joints sont inclus dans le prix.						
37	4.79	Elément 0,85 m de longueur, dénivelé 0,10 m.	QP	mc	30,00			
		Fourniture et pose d'éléments préfabriqués en béton, pour la réalisation de ralentisseurs de vitesse type "coussins ".  Les ancrages, la pose sur cales et le scellement des joints sont inclus dans le prix.						
38	4.80	Longueur: 1,70m , largeur: 1,75m	QP	D	2.00			
	+			<u> </u>	,		+	
		O DIVERS						
	1	G. – DIVERS						
39	4.84	Fourniture et mise en œuvre de matériaux pierreux pour assurer l'accès aux garages des riverains, y compris compactage, enlèvement et évacuation lors de la pose du revêtement de trottoir et toutes sujétions.	QP	m²	50,00			
L	<u> </u>							
	5	CHAPITRE V – DRAINAGE ET EGOUTTAGE						
	<u> </u>	B. – ESSAIS, CONTROLES et RECONNAISSANCE GEOTECHNIQUE						
	1	+						
40	5.1	Essais et contrôles non prescrits au cahier spécial des charges.	PR	EUR	1,00			
		Frais engendrés par des essais et contrôles divers non prescrits au cahier spécial des charges et à effectuer en cours d'exécution à la demande expresse du pouvoir adjudicateur.  Seuls les essais ayant donné des résultats conformes aux prescriptions sont pris en charge par le pouvoir adjudicateur.  Paiement sur présentation des factures de laboratoires agréés, aucune majoration de ces factures (frais généraux,) n'est tolérée.		2510	,,,,,			
	1							
		F. – BRANCHEMENTS ET RACCORDEMENTS AU RESEAU D'EGOUT SELON § G.3.						
	_			-	ž.	-	-	·

	5.2 5.3 5.4	Fourniture et pose de tuyaux en polyéthylène (PEHD) pour l'évacuation des eaux pluviales des avaloirs et branchements privatifs des immeubles vers l'égout public selon § G.3.2, y compris terrassements en déblai et remblai, fondation, épaulement et enrobage des tuyaux, raccordement à l'égout principal ainsi que les opérations de démolition des tuyaux existants, raccordement et adaptation au branchement existant à la limite de la zone publique et privée et toutes sujétions.  Les pièces spéciales sont comptées comme si c'était un mètre de tuyau de même diamètre.  Les divers éléments constituant la canalisation doivent être soudés entre eux par du personnel agréé.  Diamètre extérieur 200 mm (SDR 17), pour branchements d'avaloirs, y compris repose de l'avaloir à niveau et sa fondation en béton C 16/20.  - profondeur moyenne 3 m < pm  - supplément pour coudes et pièces spéciales, comptés comme 1 m de tuyau de même diamètre  - supplément pour percement, raccordement et adaptation du branchement à la canalisation principale ou à un regard	QP QP QP	mc mc	125,00 85,00 19,00			
43	3.4	de visite existant.  Diamètre extérieur 200 mm (SDR 17), pour branchements privatifs d'immeubles, y compris fondations et	QF	р	19,00			
44	5.5	toutes sujétions profondeur moyenne 3 m < pm	QP		25.00			
	5.6	- supplément pour coudes et pièces spéciales, comptés comme 1 m de tuyau de même diamètre	QP QP	mc mc	25,00 6,00	<del> </del>		
46	5.7	<ul> <li>supplément pour coudes et pieces speciales, comptes comme i m de tuyau de meme diametre</li> <li>supplément pour percement, raccordement et adaptation du branchement à la canalisation principale ou à un regard de visite existant.</li> </ul>	QP	р	2,00			
		H. – CHAMBRES DE VISITE ET REGARDS D'INSPECTION SELON § G.5.						
47	5.10	Mise à niveau de trappillons de chambres de visite existantes et de taques de concessionnaires au moyen de maçonnerie et d'une bague en béton armé selon l'indication du pouvoir adjudicateur, y compris démontage du couvercle et cadre de la chambre de visite existante, fourniture de la bague en béton, mortier de réglage et toutes sujétions. Y compris les maçonneries à démolir et à reconstruire.  Note:  La mise à niveau de taques et de couvercles d'accès aux vannes, d'une surface inférieure à 0,2 m2, est comprise dans le prix pour les revêtements. Les surfaces de celles-ci ne seront pas déduites des surfaces des revêtements.	QP	Р	15,00			
48	5.11	Mise à niveau de taques Sibelga existantes en trottoir ou en chaussée. Ce travail devra être effectué par le concessionnaire, pour des raisons de sécurité. L'entrepreneur devra réaliser les démarches suivantes, auprès de ce dernier :  - Demander une offre de prix à Sibelga Après réception, la soumettre au fonctionnaire dirigeant pour accord Dès l'accord reçu, envoyer le bon de commande à Sibelga pour qu'il réalise les travaux de mise à niveau en coordination Après fin des travaux, payer la facture de Sibelga.  Rem : Le ragréage des revêtements de sol jouxtant les taques mises à niveau par Sibelga, est à prendre en charge par l'entrepreneur.	PR	EUR	2,00			
49	5.12	Mise à niveau de soupiraux, etc, au moyen de maçonnerie selon l'indication de l'Administration, y compris le démontage du couvercle et du cadre, les mortiers de réglage et toutes sujétions. Y compris les maçonneries en démolition et en reconstruction.  Fourniture et mise en oeuvre d'un cimentage extérieur au moyen d'un mortier conforme au § I.7. y compris l'imperméabilisation au moyen de 3 couches d'émulsion de goudron conforme au § I.5. et toutes sujétions.	QP	р	100,00			
50	5.13	Fourniture et pose de soupiraux neuf, etc, mise à niveau au moyen de maçonnerie selon l'indication de l'Administration, y compris le démontage des anciens soupiraux, les mortiers de réglage et toutes sujétions. Y compris les maçonneries en démolition et en reconstruction.  Fourniture et mise en oeuvre d'un cimentage extérieur au moyen d'un mortier conforme au § I.7. y compris l'imperméabilisation au moyen de 3 couches d'émulsion de goudron conforme au § I.5. et toutes sujétions.	QP	р	15,00			
		Chambros do visito préfabriquées				-		
E4	E 14	Chambres de visite préfabriquées  Pose de trappillons en fonte, type à appui périphérique classe D 400 pour les chambres de visite en chaussée ou en	QP		10.00	-		
51	5.14	Pose de trappillons en fonte, type a appui peripherique classe D 400 pour les chambres de visite en chaussée ou en trottoir selon § C.28.2, y compris cadre et toutes sujétions.	Ų٢	р	10,00			

	1		1	1	ı	T T	
		L AVALORE SELONS C.C.					
	5.45	I. – AVALOIRS SELON § G.6.	0.5		0.00		
	5.15	Repose d'avaloirs de réemploi, y compris terrassements, raccordement aux tuyaux d'évacuation, maçonnerie, cimentage, fondation en béton C 16/20 et toutes sujétions.	QP	р	3,00		
53	5.16	Fourniture et pose d'avaloirs neufs avec coupe odeurs type Ville de Bruxelles, dimensions 665 x 230 x 570 mm, y compris terrassements, raccordement aux tuyaux d'évacuation, maçonnerie, cimentage, fondation en béton C 16/20 et toutes sujétions.	QP	р	24,00		
54		Mise à niveau d'avaloirs existants, y compris terrassements en déblai et remblai, fondation en béton C 16/20, adaptation des raccordements aux tuyaux d'écoulement et toutes sujétions.	QP	р	5,00		
		J. – caniveaux SELON § G.7.					
55	5.18	Mise à niveau de gargouilles existantes en trottoir, avec adaptation en longueur, y compris béton de fondation C 16/20, calages et toutes sujétions.	QP	mc	6,00		
56	5.19	Fourniture et pose de gargouilles neuves en fonte.  Elles seront du même type que les gargouilles de réemploi, y compris terrassements, mortier de fondation, calages, adaptations aux maisons et toutes sujétions.	QP	mc	2,00		
		N. – TUYAUX HORS SERVICE SELON § G.11.					
57	5.23	Obstruction et remplissage au moyen d'un coulis de ciment de branchements à l'égout mis hors service, y compris travaux de terrassement éventuellement nécessaires, vérification de mise hors service, repérage et toutes sujétions. (Prix par branchement).	QP	р	10,00		
58	5.24	Obstruction et remplissage au moyen de sable-ciment d'une chambre de visite mise hors service, y compris travaux de terrassement éventuellement nécessaires, vérification de mise hors service, repérage et toutes sujétions.	QP	m³	50,00		
	6	CHAPITRE VI - ELEMENTS LINEAIRES					
		A OFWER WITTO					
_		A. – GENERALITES					
-	0.4		0.0		10.00		
	6.1	Mise à niveau de bordures de toute nature, y compris fourniture des matériaux nécessaires, terrassements et toutes sujétions.	QP	mc	10,00		
60	6.2	Fourniture et mise en œuvre de béton C 16/20 pour diverses fondations et contrebutages pour éléments linéaires, y compris répandage, coffrage, protection et toutes sujétions.	QP	m³	210,00		
		B. – BORDURES, FILETS D'EAU, BORDURES-FILETS D'EAU ET BANDES DE CONTREBUTAGE EN BETON SELON § H.1.					
		B.1 Bordures en béton selon § H.1.					
		Fourniture et pose de bordures droites préfabriquées en béton, y compris chargement, déchargement,				<del>                                     </del>	
		entreposage éventuel, sciage mécanique, réglage, calage, rejointoyage et toutes sujétions. Ce poste s'applique également aux bordures posées pour former les cadres à arbre.					
61	6.8	Type I D 2, 20 x 10 cm sans chanfrein	QP	mc	180,00		
62	6.10a	Type I D 4, 20 x 6 cm avec chanfrein de 0,5 x 0,5 cm	QP	mc	405,00		
		Fourniture et pose de bordures droites en roche sédimentaire carbonatée reconstituée, y compris chargement, déchargement, entreposage éventuel, sciage mécanique, réglage, calage, rejointoyage et toutes sujétions. Ce poste s'applique également aux bordures posées pour former les cadres à arbres.					
63	6.14	Type I C 2, 30 x 15 cm avec chanfrein de 2 x 2 cm	QP	mc	1.130,00		
		Fourniture et pose de bordures courbes préfabriquées en béton (rayon inférieur à 10 m), y compris chargement, déchargement, entreposage éventuel, sciage mécanique, réglage, calage, rejointoyage et toutes sujétions. Ce poste s'applique également aux bordures posées pour former les cadres à arbre.					
		To a LD 0.00 at 0 and a state for its			45.00		
64	6.24	Type I D 2, 20 x 10 cm sans chanfrein	QP	mc	15,00		
		Fourniture et pose de bordures courbes en roche sédimentaire carbonatée reconstituée (rayon inférieur à 10 m), y compris chargement, déchargement, entreposage éventuel, sciage mécanique, réglage, calage, rejointoyage et toutes sujétions. Ce poste s'applique également aux bordures posées pour former les cadres à arbre.					
	1					, <u> </u>	

0.5	0.00	Trans 1 C O 200 v 45 are average about their dis 2 v 0 are	0.0	T 1	420.00	T		1
65	6.29	Type I C 2, 30 x 15 cm avec chanfrein de 2 x 2 cm	QP	mc	130,00			
		E. – FILETS D'EAU EN ASPHALTE COULE ROUTIER SELON § H.4.						
		Fourniture et mise en œuvre d'asphalte coulé routier Type MA 4 – 1 pour filets d'eau, y compris nettoyage du support, séchage au chalumeau et toutes sujétions.						
66	6.42	Epaisseur 40 mm	QP	m²	120,00			
	8	CHAPITRE VIII - SIGNALISATION, ECLAIRAGE ET MARQUAGES						
	U	A. SIGNALISATION VERTICALE SELON § J.1.						
		A. SIGNALISATION VENTICALE SELON § 5.1.					+	
		A.1 Travaux de démontage et de démolition de la signalisation existante						
67	8.003	Démontage, démolition et enlèvement d'un poteau support existant avec son ou ses panneau(x), y compris	QP		18,00			
67	8.003	démontage des panneaux en rapport avec poteau, transport et mise en dépôt des panneaux, poteaux supports, colliers de fixation et boulonnerie, évacuation de tous débris et déchets en dehors du domaine public et toutes sujétions.	QP	р	18,00			
		A.2. – Fourniture de panneaux de signalisation, accessoires, poteaux supports, etc						
68	8.1	Fourniture et pose d'un panneau de signaux routiers, conformes aux prescriptions de la circulaire générale sur la signalisation routière, sur un poteau-support, y compris tous les accessoires de fixations en acier inoxydable, transport et toutes sujetions.	QP	m²	10,00			
69	8.2	Fourniture et pose d'un poteau-support avec sa fondation en béton sans le démontage des revêtements et/ou	QP	р	13,00			
		fondation, avec forage du revêtement, y compris l'enlèvement et l'évacuation des déchets, y compris toutes sujétions d'éxécutions.						
		Poteau support en acier galvanisé ou de couleur orange d'un diamètre intérieur 68mm, et diamètre extérieur 76mm et d'une hauteur de 3.50 à 5.00m.						
		B. ECLAIRAGE						
		Pose de tuyaux non drainants (gaines fournies par Sibelga) selon § C.23.5 pour passage de câbles et conduites, y compris terrassements nécessaires, fondation et remblais au sable-ciment, fils de tirage, colmatage des joints, repérages et toutes sujétions, ainsi que l'établissement d'un plan de repérage des gaines.						
		Le niveau des fouilles est de – 0,80 m sous le profil en long.						
		Mode de paiement : 100 % à la remise des plans de repérage  Gaines souples polyéthylène en rouleau diamètre de 63 mm	QP	mc	210,00			
		Cames scapies polyenijiene on realicad diametre de commi	<u> </u>		210,00			
70	8.10	Fourniture et pose de regards d'inspection préfabriqués en béton, format 50 x 50 x 60 cm, avec couvercle et cadre en	QP	р	1,00		+	
	0.10	fonte assortis, résistance minimum 10 T, y compris déblai, remblai, fondation en béton, raccordement des gaines d'attente, réglage du couvercle et toutes sujétions.	<u> </u>	۲	1,00			
		C SIGNALISATION HORIZONTALE - MARQUAGES SELON § j.2.						
		C.2. – Marquages peints						
		C.2.1. VOIRIES EXCEPTE AUTOROUTES						
	8.14	Marquage pour passage piétons	QP	m²	145,00			
72	8.19	Marquages de tous types autres que ceux prévus aux postes précédents	QP	m²	70,00			
		C.3 Marquages thermoplastiques						+
		C.3.1 VOIRIES EXCEPTE AUTOROUTES						
73	8.21	Symbole en chevron pour cyclistes	QP	р	23,00			
74	8.22	Petit pictogramme cycliste	QP	р	32,00			
	9	CHAPITRE IX - PLANTATIONS, ENGAZONNEMENT ET AMENAGEMENT PAYSAGISTE						
	l*							

75	9.3	Fourniture et mise en œuvre d'une couche de 0,30 m de terre arable pour la réalisation de zones de plantations ou	QP	m³	270,00			
		d'engazonnement, l'égalisation, le transport et toutes sujétions.						
		B. – TRAVAUX D'AMENAGEMENT SELON § K.5.						
		Fourniture d'arbres à haute tige 20/25						
76	09.027.j	Magnolia kobus	PR	р	14,00	<u> </u>		
77	9.10b	Liquidambar styraciflua	PR	D D	1,00	-		
<u> </u>	5.105	Equidambal stylushida	110	۲	1,00			
		Plantation d'arbres à haute tige selon § K.5.2.						
78	9.7	Terrassements en déblai pour fosses d'arbre, y compris évacuation des terres en excès et toutes sujétions.	QP	m³	60,00			
79	9.8	Terrassements manuels en déblai pour fosses d'arbre aux endroits des câbles et conduites, y compris évacuation des	QP	m³	10,00			
		Les travaux ci-après sont à charge de l'entreprise pendant le délai de garantie :						
		5 arrosages par an ;						
		une taille de formation la deuxième année ;						
		vérification des fixations et du tuteurage pendant la période de garantie						
		· Verification des rixations et du tuteurage pendant la periode de garantie						
80	09.032.a	- arbres 20/25	QP	р	15,00			
		Fourniture et plantation d'arbustes à feuillage semi-persistant.						
81	09.040.n	Rosa rugosa 'Dagmar Hastrup'	QP	р	795,00			
		Engazonnement selon § K. 6.						
		Engazonnement de pelouses, de bermes et talus par semis, y compris nettoyage préalable des surfaces,						
		Inguation are produced, as a sounce of talke par come, y compile noticy age produced can also a		l				
1				1				
		bêchage, fraisage, profilage, fourniture et épandage d'engrais organique à raison de 20 kg/are, fourniture de la semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.						
		semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.						
82	9.11		QP	m²	313,00			
82	9.11	semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.	QP	m²	313,00			
82	9.11	semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.	QP	m²	313,00			
82	9.11	semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.	QP	m²	313,00			
		semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.		m²				
82	9.11	semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.	QP QP		313,00 5,00			
		semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.  Pose de poubelles communales aux endroits indiqués sur place par le Fonctionnaire-dirigeant, y compris les forages						
		semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.  Pose de poubelles communales aux endroits indiqués sur place par le Fonctionnaire-dirigeant, y compris les forages éventuels dans le revêtement de sol, fondation en béton C 16/20, terrassements et toutes sujétions.						
		semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.  Pose de poubelles communales aux endroits indiqués sur place par le Fonctionnaire-dirigeant, y compris les forages						
		semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.  Pose de poubelles communales aux endroits indiqués sur place par le Fonctionnaire-dirigeant, y compris les forages éventuels dans le revêtement de sol, fondation en béton C 16/20, terrassements et toutes sujétions.						
		semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.  Pose de poubelles communales aux endroits indiqués sur place par le Fonctionnaire-dirigeant, y compris les forages éventuels dans le revêtement de sol, fondation en béton C 16/20, terrassements et toutes sujétions.						
		semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.  Pose de poubelles communales aux endroits indiqués sur place par le Fonctionnaire-dirigeant, y compris les forages éventuels dans le revêtement de sol, fondation en béton C 16/20, terrassements et toutes sujétions.  F – ABATTAGE D'ARBRES SELON § K.10.  Abattage jusqu'au niveau du sol d'un arbre, situé le long de la voirie, y compris pose de la signalisation, autorisation de police et évacuation des déchets en dehors du domaine public, d'une circonférence mesurée à						
83	9.30	semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.  Pose de poubelles communales aux endroits indiqués sur place par le Fonctionnaire-dirigeant, y compris les forages éventuels dans le revêtement de sol, fondation en béton C 16/20, terrassements et toutes sujétions.  F – ABATTAGE D'ARBRES SELON § K.10.  Abattage jusqu'au niveau du sol d'un arbre, situé le long de la voirie, y compris pose de la signalisation, autorisation de police et évacuation des déchets en dehors du domaine public, d'une circonférence mesurée à 1,3 m de hauteur :	QP	P	5,00			
83		semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.  Pose de poubelles communales aux endroits indiqués sur place par le Fonctionnaire-dirigeant, y compris les forages éventuels dans le revêtement de sol, fondation en béton C 16/20, terrassements et toutes sujétions.  F – ABATTAGE D'ARBRES SELON § K.10.  Abattage jusqu'au niveau du sol d'un arbre, situé le long de la voirie, y compris pose de la signalisation, autorisation de police et évacuation des déchets en dehors du domaine public, d'une circonférence mesurée à						
83	9.30	semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.  Pose de poubelles communales aux endroits indiqués sur place par le Fonctionnaire-dirigeant, y compris les forages éventuels dans le revêtement de sol, fondation en béton C 16/20, terrassements et toutes sujétions.  F – ABATTAGE D'ARBRES SELON § K.10.  Abattage jusqu'au niveau du sol d'un arbre, situé le long de la voirie, y compris pose de la signalisation, autorisation de police et évacuation des déchets en dehors du domaine public, d'une circonférence mesurée à 1,3 m de hauteur :  - inférieure à 1 m	QP	P	5,00			
83	9.30	semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.  Pose de poubelles communales aux endroits indiqués sur place par le Fonctionnaire-dirigeant, y compris les forages éventuels dans le revêtement de sol, fondation en béton C 16/20, terrassements et toutes sujétions.  F – ABATTAGE D'ARBRES SELON § K.10.  Abattage jusqu'au niveau du sol d'un arbre, situé le long de la voirie, y compris pose de la signalisation, autorisation de police et évacuation des déchets en dehors du domaine public, d'une circonférence mesurée à 1,3 m de hauteur :	QP	P	5,00			
83	9.30	semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.  Pose de poubelles communales aux endroits indiqués sur place par le Fonctionnaire-dirigeant, y compris les forages éventuels dans le revêtement de sol, fondation en béton C 16/20, terrassements et toutes sujétions.  F – ABATTAGE D'ARBRES SELON § K.10.  Abattage jusqu'au niveau du sol d'un arbre, situé le long de la voirie, y compris pose de la signalisation, autorisation de police et évacuation des déchets en dehors du domaine public, d'une circonférence mesurée à 1,3 m de hauteur :  - inférieure à 1 m  Essouchage d'arbres, y compris évacuation des déchets, signalisation et autorisation de police selon § K.10.	QP	P	5,00			
83	9.30	semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.  Pose de poubelles communales aux endroits indiqués sur place par le Fonctionnaire-dirigeant, y compris les forages éventuels dans le revêtement de sol, fondation en béton C 16/20, terrassements et toutes sujétions.  F – ABATTAGE D'ARBRES SELON § K.10.  Abattage jusqu'au niveau du sol d'un arbre, situé le long de la voirie, y compris pose de la signalisation, autorisation de police et évacuation des déchets en dehors du domaine public, d'une circonférence mesurée à 1,3 m de hauteur :  - inférieure à 1 m  Essouchage d'arbres, y compris évacuation des déchets, signalisation et autorisation de police selon § K.10.  Essouchage par fraisage de la souche jusqu'à une profondeur de plus de 30 cm :	QP	P	18,00			
83	9.30	semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.  Pose de poubelles communales aux endroits indiqués sur place par le Fonctionnaire-dirigeant, y compris les forages éventuels dans le revêtement de sol, fondation en béton C 16/20, terrassements et toutes sujétions.  F – ABATTAGE D'ARBRES SELON § K.10.  Abattage jusqu'au niveau du sol d'un arbre, situé le long de la voirie, y compris pose de la signalisation, autorisation de police et évacuation des déchets en dehors du domaine public, d'une circonférence mesurée à 1,3 m de hauteur :  - inférieure à 1 m  Essouchage d'arbres, y compris évacuation des déchets, signalisation et autorisation de police selon § K.10.	QP	P	5,00			
83	9.30	semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.  Pose de poubelles communales aux endroits indiqués sur place par le Fonctionnaire-dirigeant, y compris les forages éventuels dans le revêtement de sol, fondation en béton C 16/20, terrassements et toutes sujétions.  F – ABATTAGE D'ARBRES SELON § K.10.  Abattage jusqu'au niveau du sol d'un arbre, situé le long de la voirie, y compris pose de la signalisation, autorisation de police et évacuation des déchets en dehors du domaine public, d'une circonférence mesurée à 1,3 m de hauteur :  - inférieure à 1 m  Essouchage d'arbres, y compris évacuation des déchets, signalisation et autorisation de police selon § K.10.  Essouchage par fraisage de la souche jusqu'à une profondeur de plus de 30 cm :	QP	P	18,00			
83	9.30	semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.  Pose de poubelles communales aux endroits indiqués sur place par le Fonctionnaire-dirigeant, y compris les forages éventuels dans le revêtement de sol, fondation en béton C 16/20, terrassements et toutes sujétions.  F – ABATTAGE D'ARBRES SELON § K.10.  Abattage jusqu'au niveau du sol d'un arbre, situé le long de la voirie, y compris pose de la signalisation, autorisation de police et évacuation des déchets en dehors du domaine public, d'une circonférence mesurée à 1,3 m de hauteur :  - inférieure à 1 m  Essouchage d'arbres, y compris évacuation des déchets, signalisation et autorisation de police selon § K.10.  Essouchage par fraisage de la souche jusqu'à une profondeur de plus de 30 cm :	QP	P	18,00			
83	9.30	semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.  Pose de poubelles communales aux endroits indiqués sur place par le Fonctionnaire-dirigeant, y compris les forages éventuels dans le revêtement de sol, fondation en béton C 16/20, terrassements et toutes sujétions.  F – ABATTAGE D'ARBRES SELON § K.10.  Abattage jusqu'au niveau du sol d'un arbre, situé le long de la voirie, y compris pose de la signalisation, autorisation de police et évacuation des déchets en dehors du domaine public, d'une circonférence mesurée à 1,3 m de hauteur :  - inférieure à 1 m  Essouchage d'arbres, y compris évacuation des déchets, signalisation et autorisation de police selon § K.10.  Essouchage par fraisage de la souche jusqu'à une profondeur de plus de 30 cm :	QP	P	18,00			
83	9.30	semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.  Pose de poubelles communales aux endroits indiqués sur place par le Fonctionnaire-dirigeant, y compris les forages éventuels dans le revêtement de sol, fondation en béton C 16/20, terrassements et toutes sujétions.  F – ABATTAGE D'ARBRES SELON § K.10.  Abattage jusqu'au niveau du sol d'un arbre, situé le long de la voirie, y compris pose de la signalisation, autorisation de police et évacuation des déchets en dehors du domaine public, d'une circonférence mesurée à 1,3 m de hauteur :  - inférieure à 1 m  Essouchage d'arbres, y compris évacuation des déchets, signalisation et autorisation de police selon § K.10.  Essouchage par fraisage de la souche jusqu'à une profondeur de plus de 30 cm :	QP	P	18,00			
83	9.30	semence, ensemencement, cylindrage, 2 opérations de fauchage ou tonte et toutes sujétions selon § K.6.1.  - surface inférieure ou égale à 500 m² par bon de commande.  D. – AMENAGEMENTS ET TRAVAUX DIVERS SELON § K.8.  Pose de poubelles communales aux endroits indiqués sur place par le Fonctionnaire-dirigeant, y compris les forages éventuels dans le revêtement de sol, fondation en béton C 16/20, terrassements et toutes sujétions.  F – ABATTAGE D'ARBRES SELON § K.10.  Abattage jusqu'au niveau du sol d'un arbre, situé le long de la voirie, y compris pose de la signalisation, autorisation de police et évacuation des déchets en dehors du domaine public, d'une circonférence mesurée à 1,3 m de hauteur :  - inférieure à 1 m  Essouchage d'arbres, y compris évacuation des déchets, signalisation et autorisation de police selon § K.10.  Essouchage par fraisage de la souche jusqu'à une profondeur de plus de 30 cm :	QP	P	18,00			

86	Fourniture et pose d'appuis vélos en tubes d'acier galvanisé de diamètre 50 mm, épaisseur 3 mm, y compris forage éventuel dans le revêtement, terrassements, mortier de pose et toutes sujétions : hauteur totale 1.000 mm ; hauteur hors-sol 650 mm ; largeur 600 mm.  Le modèle est défini dans l'article additionnel n° 14 du CSC.	QP	р	25,00	
87	Fourniture et pose de potelets, teinte RAL 7016, y compris le forage éventuel dans le revêtement de sol, les terrassements, la fondation en béton C 16/20 et toutes sujétions. Le modèle est défini dans l'article additionnel n°15 du CSC.	QP	р	75,00	
88	Fourniture et pose d'abris vélos, y compris forage éventuel dans le revêtement, terrassements, mortier de pose et toutes sujétions :  Le modèle est défini dans l'article additionnel n° 16 du CSC.	QP	р	1,00	
89	Fourniture et pose de canisites, y compris forage éventuel dans le revêtement, terrassements, mortier de pose et toutes sujétions :  Le modèle est défini dans l'article additionnel n° 17 du CSC.	QP	р	1,00	$\frac{1}{2}$

TOTAL		
TVA		
TOTAL + TVA		